

CQP Monteur/euse en enveloppe de chambres froides et salles propres



Le monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres réceptionne et installe sur les chantiers de construction neuve les différents matériaux constituant les enveloppes isothermes. Il peut également transformer, rénover ou maintenir de sites existants. (RNCP35531)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les environnements de travail, les produits et les règles de mise en œuvre
- ▶ Respecter les règles de sécurité d'un chantier
- ▶ Assurer l'implantation, le tracé au sol et le montage d'une enveloppe de chambre froide ou salle propre
- ▶ Assurer le parachèvement d'une installation
- ▶ Assurer la dépose d'une installation

CONTENU DE LA FORMATION

- Approche générale de l'organisation d'un chantier (économie, propreté)
- Identification et manipulation de l'outillage de chantier
- Connaissance des caractéristiques des produits (panneaux, menuiserie, accessoires) en fonction du domaine d'application
- Connaissance des principes généraux de l'isolation thermique
- Connaissance des documents sécurité lié au chantier
- Lecture et interprétation d'un plan
- Identification et pratique de l'ensemble des étapes de mise en œuvre d'une enveloppe de chambre froide et Salle propre (tracé, implantation, fixation des ossatures, pose des panneaux de cloisons et de plafonds, réalisation des découpes, pose des menuiseries)
- Réalisation des injections pour assurer la continuité thermique
- Réalisation des silicones pour assurer la continuité du pare-vapeur et les finitions
- Pose des accessoires de finition (cornières, congés d'angle, plinthes, ...)
- Gestion des déchets d'un chantier / Repli de chantier



Durée de la formation : À définir



Public : Salariés ou indépendants, ouvert aux personnes ayant + de 18 ans



Prérequis : Expérience de chantier recommandée
Base exigée en calculs



Moyens matériels :

- Livret « Elève »
- Salle de cours équipée d'un écran
- Outillage à fournir par l'entreprise



Approche pédagogique :

- Approche théorique et réalisation de cas pratiques « Chantier » en atelier
- Approche règlementaire (Habilitations) dans un centre agréé reconnu



Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis réalisée tout au long de la formation au travers d'exercices
- Attestation de formation
- Pour obtenir le CQP, tous les blocs de compétences doivent être acquis.



Coût de la formation : Devis personnalisé sur demande (financement possible avec l'OPCO)



Lieu de formation : Au centre (01) ou en entreprise

RÉSULTATS suite à la formation

- 2018 : 11 certifications, 100% insertion
- 2019 : 26 certifications, 100% insertion

Cette formation n'a aucun lien ni aucune équivalence avec d'autres certifications ou habilitations professionnelles

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance : Pour obtenir le CQP, tous les blocs de compétences doivent être acquis.